

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4072)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 778

présenté par
M. Robiliard

ARTICLE 40

À l'alinéa 2, après le mot :

« médecins »,

insérer les mots :

« ou psychologues hospitaliers ».

EXPOSÉ SOMMAIRECohérence avec amendement proposé au 1^{er} alinéa.